



LA GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DES PROJETS (EIES, PAR ET SUIVI DES PGES)

2 semaines



🚞 du 9 au 20 septembre 2024

5 200,00 €

prix par personne, hors transport et hébergement



- Connaître les directives internationales en matière environnementale et sociale dont les nouvelles directives de la BM
- Savoir rédiger des termes de référence d'une évaluation environnementale (EES ou EIES).
- Comprendre et analyser les impacts environnementaux et sociaux des projets, notamment les Plans d'Actions à la Réinstallation (PAR).
- Analyser et suivre la mise en œuvre des plans de gestion environnementaux et sociaux (PGES).

LES + DE VOTRE

PACKAGE PEDAGOGIQUE **INNOVANT**

- Egis (partage, ressources, supports de formation) Ouvrage de référence
- Suivi pédagogique tout au long de
- communauté d'apprenants de votre choix (Forhom Learning Hub)

ACCUEIL CONVIVIAL ET PERSONNALISE

- Une carte cadeau et un kit de bienvenue offerts

HEBERGEMENT ET TRANSPORT

PUBLIC CONCERNÉ

- et du développement durable. Responsables de la conception de
- projets et programmes de

? BON À SAVOIR

- Les participants sont invités à se munir de documents de travail pour



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

Les évaluations environnementales (EES ou EIES)

- Les exigences nationales et internationales du développement durable, et les engagements internationaux.
- Focus sur les nouvelles directives EHS de la Banque Mondiale
- L'évaluation environnementale et sociale des politiques publiques : l'évaluation environnementale stratégique (EES).
- L'évaluation environnementale et sociale des programmes et des projets : EIES, étude de risques, etc.
- Le cadrage préalable pour identifier les enjeux et l'élaboration des termes de référence ou cahiers des
- La structure du rapport d'EES ou d'EIES.
- L'analyse de l'état initial du site du
- Les interactions entre activités, effets et éléments de l'environnement.
- Les méthodes et outils d'analyse des impacts: Check-lists, matrices, Delphi, modèles, analyse uni et multicritères.
- La définition des mesures d'atténuation et des variantes pour optimiser le projet ; le plan de gestion des impacts environnementaux et sociaux (PGES).

Module 2

La prise en compte et l'accompagnement des impacts sociaux

- Les plans de consultation des parties prenantes.
- L'état des lieux et la méthodologie de collecte des données socioéconomiques et de santé.
- L'analyse des impacts probables du projet sur la population, l'habitat, les modes de vie, la santé, etc.
- La définition et la programmation des mesures d'atténuation ou de compensation: volet social du plan de gestion (PGES).
- La conception et la mise en oeuvre de Plans de Réinstallation des Populations (PAR): les exigences nationales et internationales en matière de déplacement involontaire de population, étapes de la conception et mise en oeuvre d'un PAR
- La mise en oeuvre des mesures de compensation.

Module 3

Le suivi de la mise en œuvre du PGES

- Le rôle des différents acteurs dans la mise en œuvre du PGES.
- Les consultations publiques et les exigences de diffusion de l'information.
- Les indicateurs de suivi de la mise en œuvre du PGES, les indicateurs et le tableau de bord de performance environnementale.
- La rédaction du cahier des charges pour le recrutement d'un prestataire et le suivi des réalisations.
- Les mesures d'atténuation, les outils de programmation et de suivi environnemental et social.
- La capitalisation des expériences.

Pré-requis: Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation